





LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA018	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	950,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

Nous consulter

OBJECTIFS

- Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR.
- Gérer le risque de non-conformité dans la conception, la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurances.
- Identifier et déclarer une non-conformité.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Sujet traité à la lumière des pratiques et attentes du régulateur, donc à visée très opérationnelle

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Introduction: Actualité
- B. Principes et Actualité
- 1. Blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme
- 2. Les directives
- 4. Principes d'application sectoriels de l'ACPR
- 5. Contrôles de l'ACPR: Panorama des sanctions en France et à l'étranger
- 6. Attentes de Tracfin
- C. Eléments du dispositif
- 1. Piliers du dispositif
- 2. Missions et responsabilités
- 3. Structuration et pilotage de la filière LCB-FT
- 4. Cartographie des risques (Vie, Non vie...)
- 5. Intégrer la LCB-FT dans le contrôle permanent
- D. Comment définir et mettre en place les mesures de vigilances
- 1. Connaissance des clients (KYC Know Your Custumer)
- 2. Vigilance allégée, vigilance standard et vigilance renforcée
- 3. Zoom sur gel des avoirs, une obligation de résultat
- 4. Zoom sur les PPE et les examens renforcés
- 5. Zoom sur les personnes morales & les bénéficiaires effectifs

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs

Cadres dans l'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. <u>Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici</u>



Pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 01/12/2025 à 17:55